

Le Maire vous parle

Communiqué du 21 avril 2020

Déjà un mois de confinement et prolongation à minima jusqu'au 11 mai comme l'a annoncé le Président de la République. Je suis bien conscient que cela est dur pour beaucoup, encore que nous ayons la chance de vivre dans un village rural avec un mois d'avril assez ensoleillé. J'ai pu constater que la grande majorité des personnes respectent les règles sanitaires tout en s'oxygénant, les espaces dégagés autour du village le permettent en assurant des distances d'éloignement, limitant le risque de contamination. Ayez toujours sur vous votre autorisation de déplacement à jour de la date et de l'heure ainsi que votre carte d'identité en cas de contrôle de la force publique (gendarmes, garde champêtre et maire et adjoints officiers de police judiciaire). Des exemplaires sont mis à disposition par la mairie dans les commerces du village pour celles et ceux qui n'ont pas la possibilité de les imprimer.

Je veux aujourd'hui remercier à nouveau toutes celles et ceux qui travaillent dans tous les secteurs médicaux : médecins, infirmières, aide soignantes, ambulanciers, pompiers, qui entourent les malades dans les établissements de la région.

Un grand merci aussi à tous celles et ceux qui se rendent au travail pour la continuité de la distribution alimentaire : caissières, caissiers, vendeuses, vendeurs, commerçants, chauffeurs livreurs, agriculteurs. N'oublions pas ceux qui travaillent pour que notre économie ne s'effondre pas et aussi aux enseignants qui assurent au groupe scolaire l'encadrement des enfants du personnel médical et autres professions affectées à la santé publique.

Remerciements pour tous les bénévoles qui assistent les personnes âgées ou vulnérables, afin que ces dernières ne se sentent pas abandonnées en ce moment de confinement qui est très difficile à vivre pour tous.

Je constate avec satisfaction qu'un grand mouvement de solidarité s'est développé dans notre village, cela me fait chaud au cœur. Encore un grand MERCI à toutes celles et tous ceux qui se dévouent au service de leurs concitoyens.

Je voudrais vous parler du bilan humain lié au coronavirus et dont j'ai connaissance sur notre commune bien qu'officiellement, aucune information ne m'est transmise.

Quatre personnes ont été hospitalisées, et à ce jour une seule dame âgée de 91 ans est encore en observation. Toutes les autres sont sorties de l'hôpital et respectent la quarantaine.

Depuis le début de la pandémie dans notre région, plusieurs personnes se sont révélées positives au test du coronavirus et ont été ou sont actuellement en quarantaine. Certaines ont pu reprendre leur travail, mais il faut savoir que les personnes sortent de cette maladie très affaiblies. Mes contacts avec mes collègues maires montrent bien que tous les villages du Sud Luberon ont été et sont impactés et nous sommes tous d'accord à penser que la date du 11 mai n'est pas très crédible, la pandémie continue et va continuer, il y aura encore des nouveaux cas d'infection par ce virus. Il ne faudra pas baisser la garde de sitôt, il faut rester très vigilant.

Cette date du 11 mai a été je pense annoncée pour prolonger le confinement mais sans qu'aujourd'hui les autorités gouvernementales ne maîtrisent l'évolution de cette pandémie. Est-ce que les ex malades seront immunisés, quel est le pourcentage de personnes qui ont été infectés sans réaction au virus ? Si les sommités scientifiques mondiales se posent encore beaucoup de questions, je vous avoue que modestement je ne peux que conseiller d'avoir à appliquer les règles sanitaires de confinement et d'éloignement le plus rigoureusement possible, afin de ne pas s'exposer et d'exposer les autres par contamination.

Pour ce qui est de la rentrée scolaire, en l'état actuel des risques, j'y suis opposé. La conférence de presse du Premier Ministre est loin de répondre à toutes les interrogations que nous sommes en droit de nous poser. Nous aurons une réunion des maires de COTELUB la semaine prochaine - en prenant les précautions sanitaires bien entendu. Nous discuterons de ce sujet primordial. Il faut aussi en parler avec les enseignants, ils seront les premiers concernés et exposés. En l'absence d'informations sérieuses et précises sur le processus envisagé par le gouvernement pour réaliser cette rentrée sans risque de relancer un deuxième tour de contamination, je reste très réservé. Madame la Sous Préfète à qui j'ai exprimé mes doutes m'a dit d'attendre les directives qui devraient nous être données rapidement où du moins en temps utile, je l'espère.

Maintenant parlons des masques : depuis plus de 15 jours, j'ai reçu des courriers me demandant nos besoins en masques, gel hydro-alcoolique, sur-bottes ou sur- blouses. Nous avons répondu à toutes les demandes du conseil régional, du conseil départemental et aux dernières nouvelles, le Conseil Régional pourrait nous débloquer dans la semaine qui vient une quantité de masque en rapport avec le nombre d'habitants. J'attends de voir avant d'avoir de faux espoirs. Il paraît que certaines mairies en distribueraient !!!! Je m'interroge alors de savoir pourquoi certaines communes seraient servies et pas d'autres. Cela fait plus de 15 jours que je me bats pour aider le foyer occupationnel de VILLELAURE à obtenir du matériel pour le personnel et les résidents qui sont confinés dans leur chambre.

Quant à savoir si je suis favorable au port du masque, bien sûr. Cette pratique ne peut aller que dans le bon sens mais le respect rigoureux des distances d'éloignement me semble la protection la plus efficace pour éviter la contamination. Au delà d'environ 1,5 mètre, les projections sont quasiment nulles. Et il faut se passer les mains au gel dès que l'on a eu un contact avec une surface cartonnée ou métallique, le virus pouvant rester actif au-delà de 36 à 48h00. Personnellement c'est ce que je fais lorsque je fais des achats, j'ai toujours ma petite bouteille de gel avec moi.

Par contre, les maires qui ont voulu imposer le port du masque obligatoire ont tous été désavoués devant les tribunaux. Il y a donc une jurisprudence qui interdit cette décision actuellement.

Autre problème lié au confinement : les bricoleurs confinés en profitent pour faire les travaux qu'ils n'avaient pas eu le temps ou l'occasion de faire jusqu'à maintenant. Et dès le matin, les perceuses, les meuleuses, les coups de marteaux vont bon train pendant les heures légales d'autorisation de travaux personnels. Mais ceci amènent des nuisances sonores et dans les maisons de village ou dans les habitations mitoyennes, ceci peut provoquer, si la durée des travaux est assez longue des désagréments, surtout si l'on tient compte que les enfants confinés doivent poursuivre leurs études par télé cours. Ceci provoque un manque d'attention quand ce n'est pas de l'énervement. Je ne

peux que conseiller aux voisins d'avoir à se parler pour établir à l'amiable des périodes de partage du temps, ceci dans l'intérêt de tous. Comme je l'ai déjà dit, le confinement est de plus en plus dur à supporter, et particulièrement pour les familles ayant des enfants.

Certains ont posé la question sur la désinfection des rues du village. Depuis le début du confinement, les employés municipaux assurent le lundi, le mercredi et le vendredi le passage de la balayeuse sur la voirie avec nettoyage des trottoirs. Certaines communes avaient commencé des actions de désinfection, LOURMARIN par exemple. Je sais par la gendarmerie que la municipalité de ce village a eu l'ordre d'arrêter cette opération, les produits utilisés n'ayant aucune efficacité contre le COVID 19. Actuellement, il faudrait utiliser un virucide et non pas un bactéricide. Encore que si un virucide efficace existait contre le coronavirus auteur de la pandémie, cela se saurait il me semble. Toujours utile que le préfet de Vaucluse a envoyé à tous les maires une décision préfectorale interdisant toute désinfection de l'espace public avec les virucides présents sur le marché car leur utilisation est interdite à l'extérieur (dixit la note préfectorale). D'autres communes ont utilisé divers produits (javel par exemple) ce qui a provoqué des désagréments aux passants. J'ai donc appliqué les consignes préfectorales, ce que certains ont pu me reprocher, c'est leur droit. Pendant ma vie professionnelle, j'ai eu à prendre des responsabilités ainsi que les décisions qui en découlaient. Je n'ai pas un caractère de « béni oui oui » aux ordres, mais quand je n'ai pas les connaissances médicales ou scientifiques pour argumenter contre une décision supérieure, je m'exécute. J'arrête là le débat et je prends mes responsabilités.

Vous pourrez remarquer que malgré le confinement, l'entretien du village est toujours assuré par le service technique municipal en prenant bien évidemment toutes les précautions pour éviter toute contamination du personnel.

De même, bien que l'on ne puisse pas assurer un accueil à la mairie pour raisons sanitaires, la continuité administrative est assurée à minima conformément aux instructions gouvernementales pour tout ce qui concernent les urgences – état civil naissance et décès – arrêtés pour travaux des entreprises et certaines demandes de renseignements des administrés. Le personnel périscolaire participe avec les enseignants à l'encadrement des enfants du personnel médical.

Pendant le confinement, le numéro d'appel de la mairie est reporté sur le téléphone de l'élue d'astreinte : 06 28 09 42 26. C'est madame la première adjointe qui reçoit tous les appels et qui répond à toutes les questions et demandes. Selon les réponses à donner, elle contacte les élus ou le personnel municipal. Ceci évite d'avoir divers interlocuteurs et la perte éventuelle des diverses demandes.

Je vous rappelle que toutes les informations utiles sont sur le site villelaure.fr, sur la page Facebook communale et par message sur « Voisins Vigilants » pour ceux qui s'y sont inscrits.

Le service de mise à disposition du broyeur a été réactivé pour les personnes désireuses de traiter leurs déchets verts, le temps étant propice au débroussaillage, avec l'interdiction absolue de feu par arrêté préfectoral prolongé jusqu'au 11 mai. L'accès à la déchetterie de VAUGINES est ouvert du lundi au vendredi de 08h00 à 13h00 selon les conditions d'accès habituelles.

Des consignes ont été données par le Préfet à la Gendarmerie pour faire respecter strictement l'interdiction de feu. Les services Incendie ont une charge soutenue et il faut absolument éviter qu'ils aient à intervenir sur des incendies. Merci de votre compréhension.

Petit détail important, ayez bien votre attestation de déplacement et votre carte d'identité sur vous-même lorsque vous allez porter vos ordures ménagères dans les conteneurs, vous courez le risque d'être verbalisé.

Dès le début du confinement, l'arrêt du marché est été décidé car la rue principale ne permettait pas d'assurer les distances sanitaires d'éloignement, alors que d'autres communes conservaient cette activité. Plusieurs personnes m'ont demandé de pouvoir rouvrir le marché devant le parking de la Quincaillerie Aixoise. Il est tout d'abord nécessaire d'obtenir une dérogation du préfet en respectant certaines conditions bien entendu : éloignement rigoureux contrôlé et seuls des commerçants forains alimentaires seraient autorisés pour répondre aux besoins qui n'existent pas aujourd'hui sur le village. Nos producteurs locaux ne pourraient pas participer à ce marché car ils se sont déjà organisés pour proposer leurs produits aux habitants. De plus, l'absence de point d'eau et d'électricité devant la Quincaillerie Aixoise ne permet pas le retour de certains forains qui ont un besoin d'énergie. Il nous faudra encore attendre pour voir de nouveau le marché dans la rue principale.

Nous continuons l'aide aux personnes âgées ou vulnérables et aux personnes qui sont confinées pour des diverses raisons. Merci d'appeler le 06 28 09 42 26 pour des courses ou toute autre demande motivée. Les bénévoles se feront un devoir et un plaisir de vous aider.

Je pense que je vous ai dit l'essentiel de ce que je sais aujourd'hui et je reste à votre écoute, avec tous les élus, pour tout problème que vous estimeriez utile de nous soumettre. Gardez espoir et continuez à respecter les consignes sanitaires le plus rigoureusement possible. Merci de m'avoir écouté.